

OFFRE D'EMPLOI

Charge.e de mission chemins de randonnées et itinérances douces

Contrat de projet de 18 mois

- **Date de publication :** 16/12/2025
- **Date limite de candidature :** 16/01/2025
- **Date prévue de recrutement :** 01/02/2026
- **Grades/cadres d'emploi :** Rédacteur
- **Lieu de travail :** Communauté de communes Val ès dunes, 1 rue Guéritot – Argences
- **Service d'affectation :** Direction générale
- **Rattachement hiérarchique :** Sous l'autorité de la directrice générale des services, lien fonctionnel avec le responsable de l'office du tourisme
- **Temps de travail :** Horaire variable, cycle hebdomadaire au choix de 35 à 39 heures (en accord avec le responsable)
- **Contraintes du poste :** Déplacements, travail en soirée et variations possibles d'activité

Le volontaire territorial en administration (VTA) s'adresse à un jeune diplômé (à partir de bac + 2) qui souhaite travailler dans une collectivité territoriale rurale. Le temps d'une mission de 12 à 18 mois, le VTA lui permet de renforcer ses compétences en ingénierie de projet.

Missions principales

Rattaché hiérarchiquement à la directrice générale des services et en lien fonctionnel avec le responsable de l'Office de Tourisme, le chargé.e de mission se verra confier deux principales missions :

1. Production de l'inventaire des chemins ruraux et de randonnée sur le territoire

- Exploiter les données existantes pour reconstituer la cartographie des chemins ruraux et de randonnées du territoire
- Réaliser des repérages terrain avec relevés GPS des chemins, du balisage et de la signalétique
- Elaboration d'une cartographie des chemins de randonnées en lien avec les futurs projets de cheminements de pistes cyclables
- Travail en collaboration avec les communes, le Département et autres collectivités limitrophes

2. Identification des chemins d'intérêt communautaire, en lien notamment avec le patrimoine et le cyclotourisme

- Identification des chemins d'intérêt communautaire en concertation étroite avec l'Office de tourisme intercommunal
- Finalisation des boucles à fort potentiel (sport nature, patrimoine, tourisme) au regard des pratiques existantes sur le territoire (randonnée, cyclotourisme...).
- Rédaction de documents administratifs et juridiques avec l'appui des services support de la collectivité (conventions, délibération de transfert...)
- Dans le respect du plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée
- Proposer des actions de valorisation des chemins de randonnées (signalétique, communication, aménagement)

Dans le cadre de ses missions, le VTA pourra s'appuyer sur les services support de la collectivité. A titre occasionnel, il pourra être amené à animer et/ou participer une commission des élus en lien avec sa thématique et à toute instance de la communauté de communes. Il sera associé aux réunions de service.

- **Compétences requises**

- Excellentes capacités relationnelles et aisance en communication écrite et orale, pour échanger avec des interlocuteurs divers (élus, partenaires institutionnels, agriculteurs, associations sportives...).
- Connaissance ou intérêt pour les enjeux d'aménagement territorial, développement durable, et gestion environnementale.
- Sens de l'organisation, rigueur dans le suivi des dossiers et autonomie dans la gestion des priorités.
- Capacité à travailler en équipe pluridisciplinaire et à animer des réunions
- Maîtrise des outils bureautiques classiques (Word, Excel, PowerPoint) et aisance dans la rédaction de comptes-rendus. Une maîtrise complémentaire de cartographie / SIG (QGis) sera apprécié.

- **Profil recherché**

- Formation Bac+3 minimum, idéalement en aménagement du territoire, géographie, développement local, ou gestion de projets.
- Première expérience ou stages significatifs en lien avec la thématique (associations, collectivité...)
- Sensibilité aux démarches participatives et au travail de terrain.
- Motivé(e) par le travail en milieu rural et les projets intercommunaux
- Permis B obligatoire pour déplacements fréquents sur le territoire

L'agent respecte les délais et obligations de sa hiérarchie, dans le souci du bon fonctionnement des services de la collectivité. Il est autonome dans la planification de ses tâches.

Possibilité d'arpenter le territoire à vélo, mis à disposition par la collectivité

Relations extérieures : possible lien avec les institutionnels divers (Etat, Région, Département, Communautés de communes, communes, associations sportives...)

Avantages :

- Titres restaurants
- Participation employeur à la mutuelle santé labellisée
- Participation employeur au contrat prévoyance labellisé
- Adhésion au CNAS
- Adhésion au Trip Normand
- Télétravail possible
- RIFSEEP

Candidature : lettre de motivation et CV à adresser à **M. le Président de la Communauté de Communes Val ès dunes – 1 rue Guéritot- 14370 ARGENCES**, par voie postale ou par voie électronique à : njehanne@valedunes.fr